

Programme Erasmus + 2021-2027

Réunion d'information 13/10/2022

Plan de la présentation

Introduction au programme Erasmus+ 2021-2027

Erasmus+ dans l'enseignement supérieur

- **Action clé 1 Mobilité**
- **Action clé 2 Coopération**
- **Actions Jean Monnet**

Séance de questions / réponses

AAP Amorçage Europe

Conclusion

Qu'est ce que le programme Erasmus + ?

Quelques Statistiques 2014-2020

La France :

- Pays qui envoie le plus d'étudiants en programme Erasmus+ (57 087 en 2019) devant l'Allemagne et l'Espagne
- Projets de coopération: taux de sélection français entre 21% à 55% (chiffres 2020)

L'ENS de Lyon :

- Mobilité sortante : 50 étudiants (~57%) dans le cadre d'Erasmus (2020-2021)
- Participation assez faible aux projets de coopération (moins de 5 projets) ; ces opportunités sont donc à développer

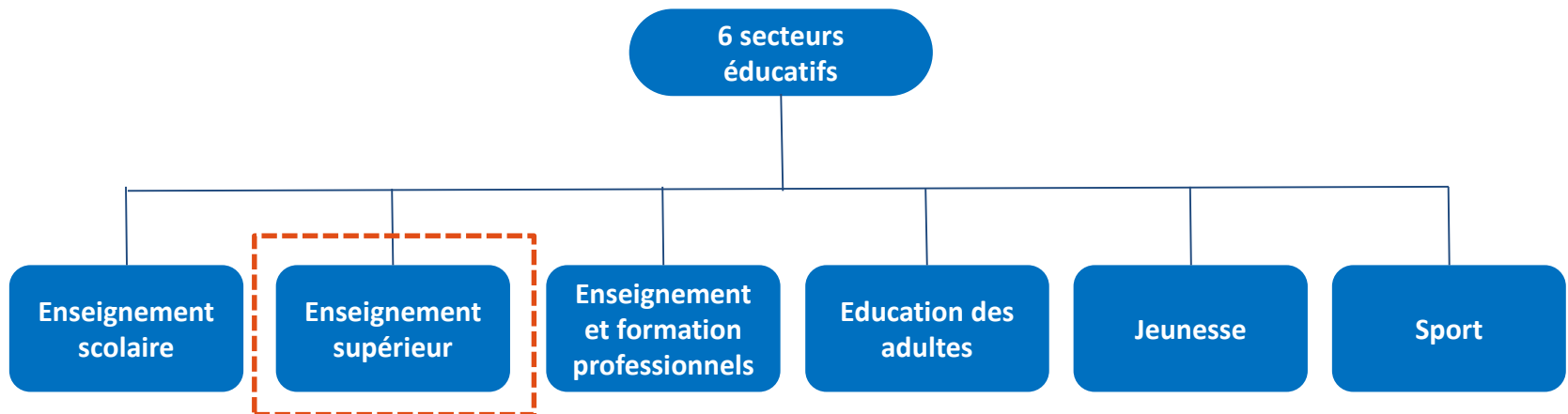
Mobilité individuelle



Projets de coopération

Qu'est ce que le programme Erasmus + ?

Définition : “Le programme Erasmus + est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Il n'est pas destiné qu'aux seuls étudiants mais est ouvert à tous publics et les domaines de l'éducation et de la formation, formelle ou non formelle. ”



Budget global 2021-2027 : 26 milliards € (+80% par rapport à 2014-2020)

4 Priorités transversales

- **Inclusion et diversité**
- **Transformation numérique**
- **Environnement et lutte contre le changement climatique**
- **Participation à la vie démocratique, valeurs communes et engagement civique**

Objectifs et bénéficiaires du programme

- Le programme vise à donner aux **étudiants, stagiaires**, élèves, apprentis, enseignants, formateurs, personnels, demandeurs d'emploi, jeunes, etc. la possibilité de **séjourner** (études, stage) **à l'étranger** pour renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leur employabilité.
- Il aide les **organisations** à travailler dans le cadre de **partenariats européens ou internationaux** avec un large panel d'acteurs privés et publics. Il permet de partager les savoir-faire et d'innover dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport.

Architecture Erasmus+ 2021-2027

Action clé 1

Mobilité des individus

Mobilité des étudiants

Mobilité des personnels

Action clé 2

Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques

Partenariat de coopération

Partenariat d'innovation

Partenariat d'excellence

Action clé 3

Soutien à la réforme des politiques publiques

Soutien à la réforme des politiques publiques



Activités Jean Monnet

Modules

Chaires

Centres d'excellence

Réseaux

Pays impliqués dans le programme Erasmus + 2021 2027

33 Pays membres du programme



Pays tiers non associés



Pays tiers non associés

-Répartis en 14 régions

-Tous les pays ne sont pas éligibles à toutes les actions du programme

RÉGIONS	PAYS
Région 1 Balkans occidentaux	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro
Région 2 Voisinage oriental	Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, territoire de l'Ukraine tel que reconnu par le droit international
Région 3 Pays du sud de la Méditerranée	Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie
Région 4 Fédération de Russie	Territoire de la Russie tel que reconnu par le droit international
Région 5 Asie	Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viêt Nam Pays à revenu élevé: Brunei, Corée, Hong Kong, Japon, Macao, Singapour et Taïwan
Région 6 Asie centrale	Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
Région 7 Moyen-Orient	Iran, Iraq, Yémen Pays à revenu élevé: Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar
Région 8 Pacifique	Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie – Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu Pays à revenu élevé: Australie, Nouvelle-Zélande
Région 9 Afrique subsaharienne	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe
Région 10 Amérique latine	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela
Région 11 Caraïbes	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago
Région 12 États-Unis et Canada	États-Unis d'Amérique, Canada
Région 13	Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin
Région 14	Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse

Charte pour l'enseignement supérieur (ECHE)

Pré-requis pour tous les établissements d'enseignement supérieur souhaitant participer à Erasmus+



- **Charte ECHE 2021-2027 de l'ENS de Lyon**

http://www.ens-lyon.fr/sites/default/files/2021-03/Erasmus%20Charter%20for%20Higher%20Education_ENS%20Lyon_sign%C3%A9e.pdf

Action clé 1 – Mobilité des étudiants et du personnel



- **Les activités de mobilité dans les ESR**
 - mobilité des étudiants à des fins d'études
 - mobilité des étudiants à des fins de stage
 - mobilité du personnel à des fins d'enseignement
 - mobilité du personnel à des fins de formation

N.B Toute période de mobilité, d'enseignement ou de formation à l'étranger peut prendre une forme hybride.

La mobilité peut se faire :

- En Europe
- Hors Europe

Action clé 1 – Mobilité des étudiants et du personnel



- **Mobilité intra-européenne**
 - Dossier porté par la DAI pour l'établissement (pas d'ingénierie de projets au niveau individuel)
 - Possibilité d'inclure une demande pour un programme intensif hybride - PIH (composé d'une activité virtuelle combinée à une mobilité de groupe)
 - Le PIH est ouvert à tous les étudiants quel que soit leur cycle d'études ainsi qu'aux personnels (enseignants + administratifs)

Programme Intensif Hybride

Objectif : Développer et mettre en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes combinant activités virtuelles et mobilité de groupe. Travailler en pluridisciplinarité à une échelle internationale, par exemple, sur des thématiques européennes comme le développement durable. Le PIH doit être un plus à la formation existante.

- Minimum 3 établissements de 3 Pays Programme
- Durée de la mobilité physique entre 5 à 30 jours
- Minimum de 15 participants en mobilité
- Minimum de 3 ECTS délivrés pour les étudiants

Tout comme pour la mobilité hybride simple, la bourse Erasmus+ sera versée uniquement lors de la mobilité physique.

Action clé 1 – Mobilité des étudiants et du personnel



- **Mobilité hors Europe**

Mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure (AC 171)

- Appel à projet sélectif (assimilé à un projet de coopération)
- Objectifs :
 - ✓ Au-delà de l'impact individuel, elle vise à accroître les capacités, l'attractivité et l'internationalisation des organisations participantes
 - ✓ Les projets doivent renforcer les liens internationaux entre les institutions, donnant aux partenaires la possibilité d'accroître leur visibilité aux niveaux local et mondial
 - ✓ Ils contribuent à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur

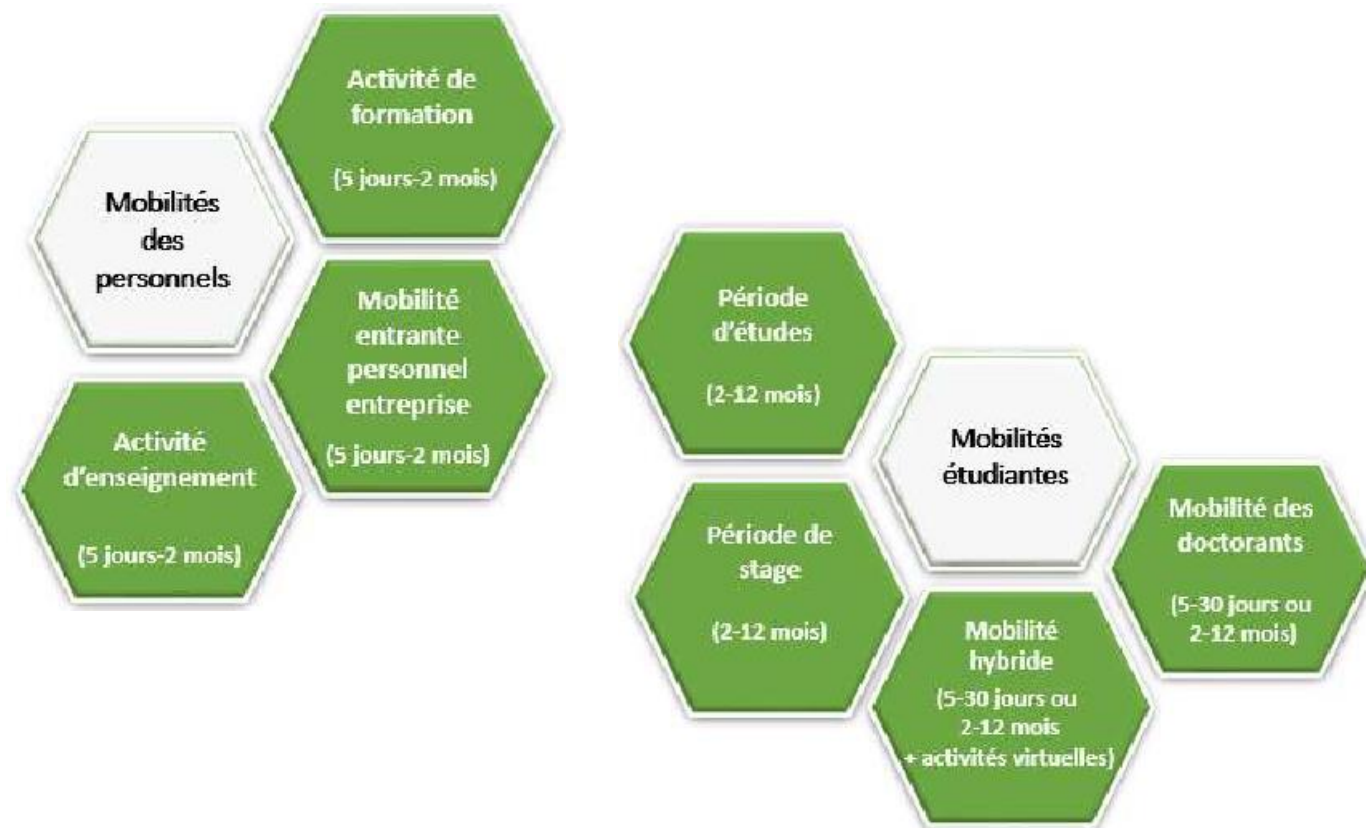
Action clé 1 – Mobilité des étudiants et du personnel

Mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure (AC 171)



Activités financées

- Mobilité entrante et sortante
- Mobilité des étudiants: études ou stages ou combiné ou hybride
- Mobilité des personnels: formation ou enseignement ou hybride
- Invitation à enseigner des personnels d'entreprises étrangères



Action clé 1 – Mobilité des étudiants et du personnel

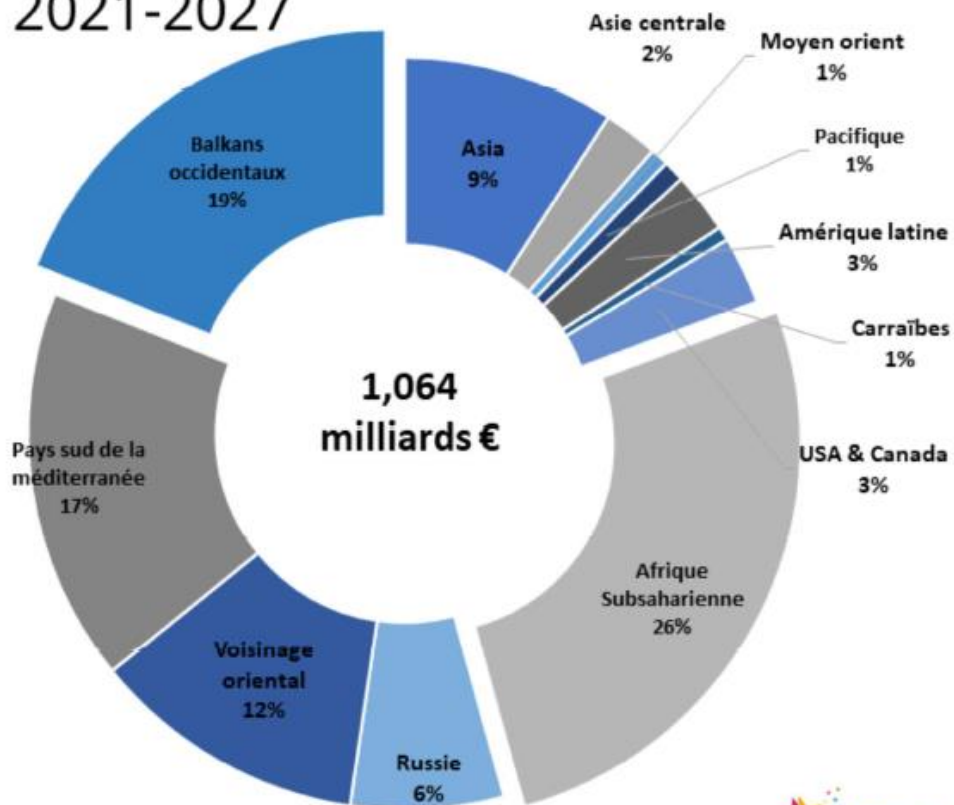
Mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure (AC 171)



Quels partenaires

- Organismes des pays tiers non-associés des régions 1 à 12
- Les pays des régions 13 et 14 (Andorre, Vatican, Monaco, Saint Marin, Iles Féroé, Royaume-Uni, Suisse) ne sont pas éligibles

2021-2027



Action clé 2 – Coopération entre organismes et institutions

- **PROJETS EN SOUTIEN À LA COOPÉRATION**
 - **PARTENARIATS DE COOPÉRATION**
- **PARTENARIATS POUR L'EXCELLENCE**
 - UNIVERSITES EUROPEENNES
 - ACADÉMIES ERASMUS+ DES ENSEIGNANTS
 - **ACTION ERASMUS MUNDUS**
- **PARTENARIATS EN FAVEUR DE L'INNOVATION**
 - ALLIANCES POUR L'INNOVATION
 - PROJETS PROSPECTIFS
 - **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**



Action clé 2 – Les partenariats de coopération

Participants : au moins 3 organisations issues de 3 Etats membres de l'UE ou pays tiers associés différents

Durée des projets : entre 12 et 36 mois

Financement : correspond à un montant fixe basé sur un forfait. Ce forfait peut être de 120 000 €, 250 000 € ou de 400 000€.

Il appartient au candidat de choisir le forfait, lors du dépôt de la candidature, en fonction des objectifs et des activités nécessaires pour les atteindre.

NB : Date limite de dépôt des candidatures en 2022 : 23 mars, pour un début de projet entre le 01/09/2022 et le 31/12/2022



Action clé 2 – Les partenariats de coopération

Objectifs

- Améliorer la qualité du travail, des activités et des pratiques des organisations et établissements concernés;
- Renforcer les capacités des organisations à travailler aux niveaux transnational et intersectoriel;
- Permettre la transformation et le changement (au niveau individuel, organisationnel ou sectoriel), conduisant à des améliorations et à de nouvelles approches
- Aspects horizontaux à prendre en considération : Développement durable, Inclusion et diversité, Dimension numérique



Action clé 2 – Les partenariats de coopération

Exemple de projet précédent

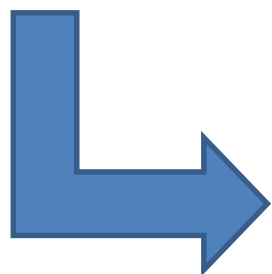
Titre du projet : International Creative Soundtrack Studies (InMICS)

Nom du porteur de projet : Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon

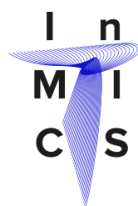
Durée du projet : 36 mois (septembre 2014 – août 2017)

Subventions européennes : 446850 euros

Partenaires : Belgique (KASK & Conservatorium / School of Arts Ghent, FilmFest Gent), Canada (Permission Inc., Université de Montréal), France (Festival International du Film d'Aubagne), Italie (Fondazione Cineteca di Bologna, Conservatorio di Musica G.B.Martini)



Post projet :



International
Master in Composition
for Screen

About

How to
Apply

News

Partners

Composer
Talents

Composers
Lab





Action clé 2 – Les Masters conjoints Erasmus Mundus



Objectif

Renforcer l'attrait et l'excellence de l'enseignement supérieur européen dans le monde et à attirer les talents en Europe, en combinant:

- La coopération universitaire institutionnelle
- La mobilité individuelle des étudiants



Action clé 2 – Erasmus Mundus



Critères

- Curriculum intégré
- Au moins 3 EES partenaires issus de 3 pays différents, dont au moins 2 doivent être des Etats membres ou des pays tiers associés au programme
- Les bourses de MCEM peuvent être octroyées aux étudiants du monde entier
- Equilibre géographique (pas plus de 10 % de bourses à des candidats de la même nationalité)
- Mobilité physique obligatoire : minimum de 2 périodes d'études dans 2 pays différents du pays de résidence. Chaque période d'étude doit correspondre à un volume de travail d'un semestre universitaire au moins (30 crédits ECTS)
- Le programme finance au moins 4 éditions du Master, d'une durée d'une à deux années académiques (durée du financement : 6 années académiques)

Publication de l'appel : automne 2022



Action clé 2 – Erasmus Mundus



Financement

Maximum 4,9 millions € par projet

- Contribution aux coûts institutionnels pour la mise en œuvre du programme
- Nombre maximal de bourses à accorder pendant toute la durée de la convention (1400 € / mois)
- Complément financier festiné à couvrir les besoins individuels des étudiants en situation de handicap
- Fonds supplémentaires destinés aux étudiants de certaines régions du monde



Action clé 2 – Erasmus Mundus



Exemple de projet précédent

Master of Science (triple degree)

ATOSIM : “Atomic Scale Modelling of Physical, Chemical and Bio-molecular Systems”

- 4 partenaires (UvA, VUA, La Sapienza, ENS de Lyon) + 21 partenaires associés (ex. CEA, Institut Max Planck, EPFL, Procter & Gamble Belgique, Université de Cagliari, ...)
- Promotion 2015-2017: 52 candidatures, 6 bourses (Brésil, Colombie, Russie, Chine, PB, Italie)



- Master de Sciences de la Matière, within the track “Physique, Chimie et Méthodes Numériques” for ENSL;
- Master in Chemistry (track Molecular Simulation and Photonics) for VUA or UvA or Master in Physics (Condensed Matter Science) for UvA;
- Master in Physics (Laurea Magistrale) for La Sapienza.



Action clé 2 – Renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur

FAVORISER L'ACCÈS À LA COOPÉRATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Projets de plus petite envergure
- Axés sur les établissements d'enseignement supérieur.
- Conçus pour les nouveaux arrivants au programme, les pays / régions moins impliqués et les groupes cibles défavorisés.
- Améliorer les capacités de gestion, la qualité de l'éducation et l'accessibilité
- Budget entre 200000 et 400000€
- 2-3 ans.

PARTENARIATS POUR LA TRANSFORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Projets axés sur les établissements d'enseignement supérieur et les acteurs locaux liés à l'industrie
- Conçus pour avoir un impact plus important sur l'innovation, les relations université/entreprise et la gouvernance institutionnelle.
- Promouvoir les réformes dans les universités
- Budget entre 400000 et 800000€
- 2-3 ans.

PROJETS DE RÉFORME STRUCTURELLE

- Accent sur les réformes politiques au niveau systémique
- Impliquer les autorités nationales compétentes, le secteur de l'enseignement supérieur et ses institutions
- Soutenir l'élaboration des politiques (conseils d'experts, formation, création d'organes représentatifs ...)
- Développer la mise en place d'outils (Assurance qualité, systèmes de crédit, procédures d'accréditation, reconnaissance...)
- Soutenir l'internationalisation (réformes de type Bologne, enquêtes et études...)
- Budget entre 800 000 et 1M€
- 3-4 ans.

Action clé 2 – Renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur

- Développer et adapter les programmes, en termes de contenu et de méthodes d'enseignement/apprentissage
- Soutenir la coopération université-entreprise
- Mise à niveau du personnel académique et administratif
- Réforme des systèmes de gouvernance et de gestion au niveau national, régional ou de l'Université
- Favoriser l'internationalisation des Universités dans la recherche, l'innovation scientifique et technologique
- Introduire des réformes de type Bologne au niveau institutionnel, national ou régional
- Créer des approches et outils pour l'élaboration et le suivi des politiques

- Le candidat peut être en Europe ou dans un pays tiers non associé
- Minimum 4 organisations
- Au moins 1 EES de 2 Pays européens et 2 EES d'un ou plusieurs Pays Non Associés.
- Le nombre d'organisations de pays européens ne doit pas être supérieur au nombre d'organisations de pays non associés



Action clé 2 – Renforcement des capacités

Exemple de projet précédent

Projet PULSE « Professionnalisation et ouverture à l'international de licences scientifiques expérimentales en Afrique de l'Ouest »

Objectif : Améliorer la qualité et la pertinence des formations en licence, pour mieux répondre aux attentes des entreprises locales et ainsi favoriser l'employabilité des jeunes diplômés.

Activités clés :

- Création de plateformes expérimentales à destination d'étudiants en licence et d'enseignants
 - Développement de ressources pédagogiques et leur centralisation sur une plateforme numérique
 - Création de ressources numériques disciplinaires sous forme de banques de ressources pédagogiques
- Formation des formateurs au bénéfice d'un panel d'enseignants ivoiriens et togolais

Partenaires: Université de Toulouse III (porteur), Université de Lille, Université d'Aix Marseille, Université technique de Bucarest, Université catholique de Louvain, CIRUISEF, + 5 universités en Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire et Togo)

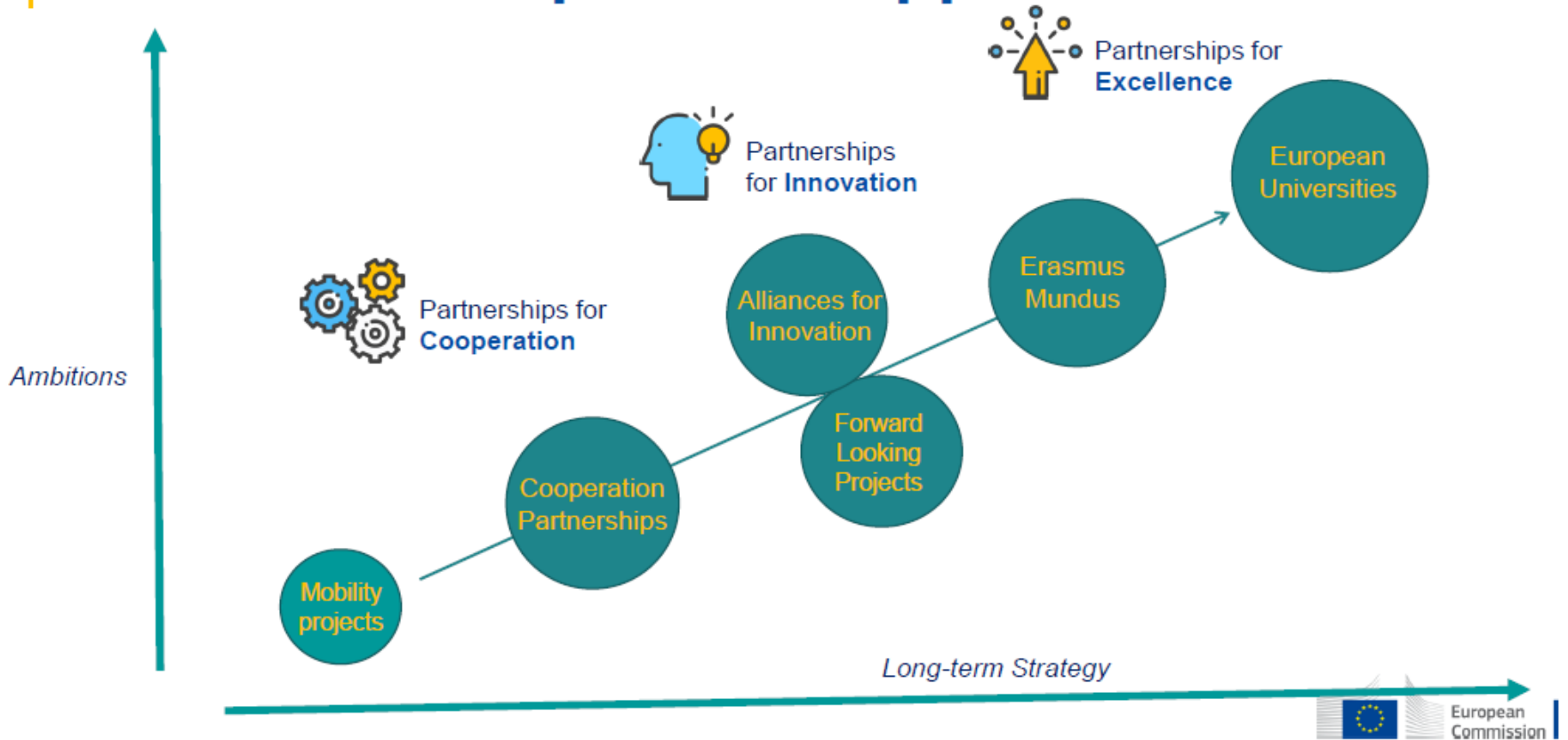
Subvention : 999 918€

Durée : 42 mois

<https://www.erasmus-pulse.eu/>



Erasmus+ cooperation opportunities



Actions Jean Monnet

Les actions Jean Monnet contribuent à la diffusion des connaissances sur les questions d'intégration de l'Union européenne. Elles visent à promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine des études européennes dans le monde entier.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, 3 types d'actions :

- les modules
- les chaires
- les centres d'excellence

Date de publication de l'appel : à venir



Modules Jean Monnet



Objectifs :

- Mise en place de cours ou de programmes d'enseignement de courte durée portant sur les études européennes.
 - Il peut s'agir de modules d'introduction à l'UE, de cours axés sur une discipline ou un aspect particulier des études européennes, ou d'une approche plus multidisciplinaire.
 - Incluant des activités de sensibilisation et d'éducation pour faire connaître l'UE à la société au sens large ainsi qu'aux étudiants éloignés des études européennes.
-
- Minimum de 40 heures d'enseignement par année académique
 - Cours en présentiel (groupes de travail, séminaires et tutorats) ou à distance
 - Cours d'été éligibles
 - Durée: 3 ans
 - Financement: 30 000€

Chaires Jean Monnet

Objectifs :

- Approfondir l'enseignement sur les études européennes figurant au programme officiel d'un établissement
- Dispenser un enseignement approfondi sur les questions européennes touchant des domaines recherchés sur le marché du travail
- Offrir si possible des ressources éducatives libres et prévoir des activités d'éducation ouvertes afin de rendre l'apprentissage plus souple et accessible
- Inclure des activités de sensibilisation et d'éducation pour faire connaître l'UE à la société au sens large ainsi qu'aux étudiants éloignés des études européennes.

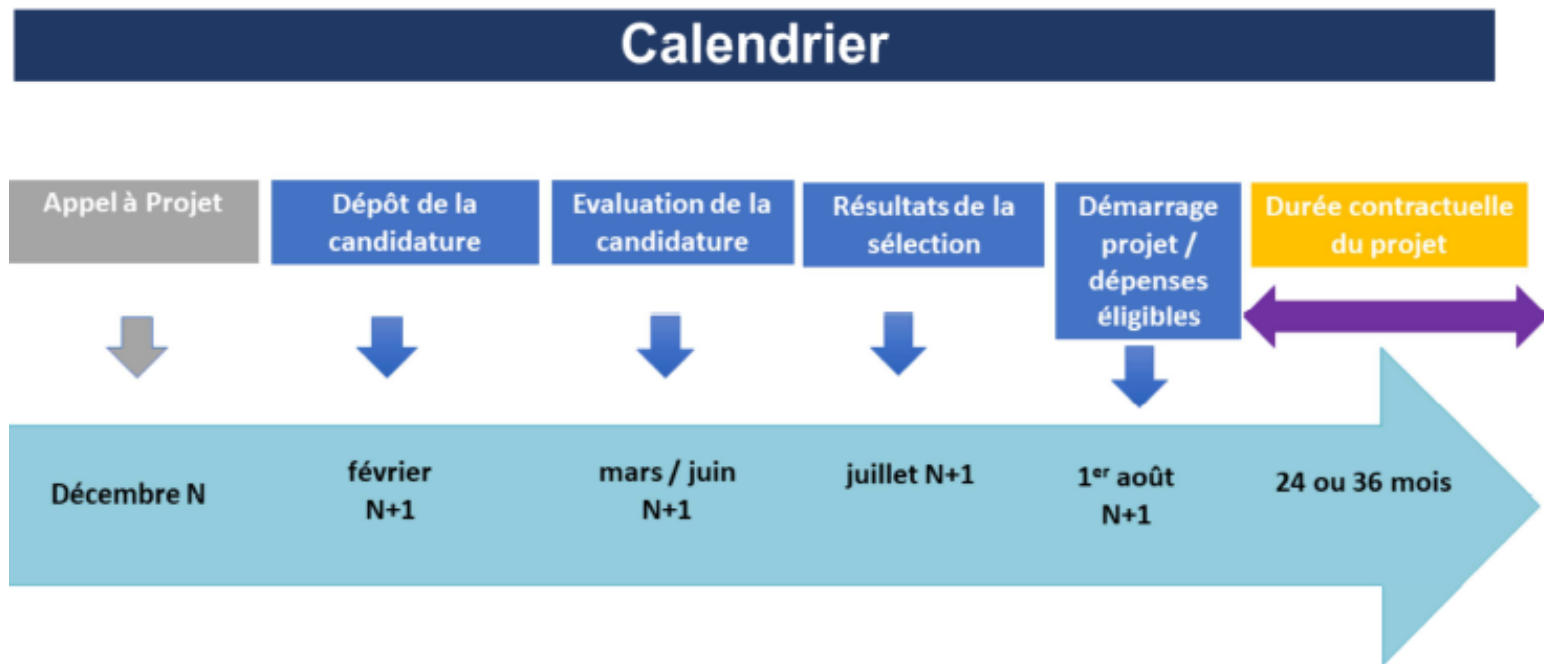
- Postes d'enseignement spécialisés
- Réservées aux professeurs d'université
- Un seul professeur pour chaque chaire
- 90 heures d'enseignement minimum par année académique
- Possibilité d'avoir une équipe de soutien
- Durée de 3 ans
- Financement: 50 000€



Conclusion

Les campagnes d'appels à projets Erasmus+ ont lieu tous les ans, suivant un calendrier plus ou moins standard.

Exemple ci-dessous (AC 171) :



Liens utiles Erasmus+

Le guide du programme	https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus	
Le site institutionnel de l'Agence Erasmus+	https://agence.erasmusplus.fr	
La plateforme des porteurs de projets : MonProjetErasmus	https://monprojet.erasmusplus.fr	
Les recueils des projets	https://agence.erasmusplus.fr/mediatheque	
Témoignage Science Po : Quels sont les avantages de la mobilité à l'international	https://youtu.be/6PtKoKrlqPs	

Questions / Réponses



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Amorçage Europe AURA : programme d'aides au dépôt de projets européens

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/420/289-favoriser-le-developpement-des-projets-europeens-amorçage-europe-europe-international.htm>



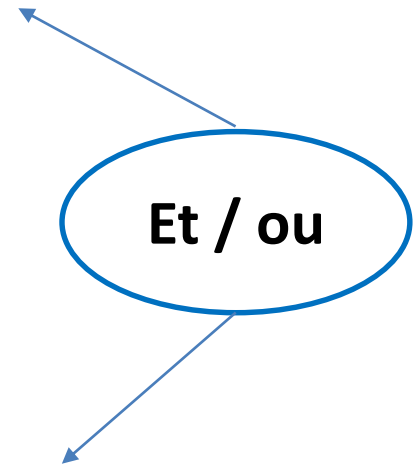
Amorçage Europe AURA

8 domaines d'excellence de la Région

- Industrie du futur et production industrielle
- Bâtiments et travaux publics
- Numérique
- Agriculture, agroalimentaire, forêt
- Mobilité, systèmes de transports intelligents
- Sport, montagne et tourisme
- Energie
- Santé

Zones géographiques prioritaires

- Asie: Chine, Japon, Vietnam
- Amérique du Nord: Canada (Québec, Ottawa), USA (Pennsylvanie, Californie)
- Arc lémanique
- Maghreb (Tunisie, Maroc)



Amorçage Europe AURA

- Bénéficiaires: universités, grandes écoles et organismes de recherche souhaitant construire un projet européen
- Le projet peut être porté par plusieurs établissements
- Les dépenses portent uniquement sur les coûts liés à la préparation du projet (organisation de réunions, salaires des personnels CDD – *post-docs, stagiaires*, frais de mission, frais de relecture du dossier)
- Durée: 12 mois maximum
- Enveloppe: de 5 000 à 30 000€ par projet
- Les demandes de financement peuvent être faites **tout au long de l'année au fil de l'eau**

Pour vous accompagner

Direction des Affaires Internationales

- international.strategy@ens-lyon.fr

Service Ingénierie de projets

- ingenierie.projets@ens-lyon.fr

Karin KIM LIM
Responsable Coopération et
Partenariats Internationaux
tel : 04 37 37 66 83

Xavier PERSON
Chargé de mission
tel : 04 37 37 61 26



ACCÉDEZ GRATUITEMENT AU MOTEUR DE RECHERCHE D'APPELS À PROJETS

RESEARCHconnect

AVANTAGES



Avoir accès à **plus de 10 000 opportunités de financements**, dont certaines sont peu exploitées et méconnues



Effectuer une **recherche ciblée** selon le profil du chercheur et ses besoins à l'aide de nombreux **filtres et mots-clés**



Gagner du temps en retrouvant les informations clés de chaque appel à projets dans une même recherche



Partager les recherches ciblées et les appels à projets avec ses collègues



Recevoir une **newsletter personnalisée**

POUR QUI ?

Pour tout personnel travaillant dans un laboratoire de recherche ayant pour tutelle l'ENS de Lyon
→ chercheur, enseignant-chercheur, post-doc, doctorant, IGR, IGE, tout personnel administratif.

COMMENT ?

Contactez le Service Ingénierie de Projets pour demander l'accès :
ingenierie.projets@ens-lyon.fr
Téléphone : 04.72.72.88.40



Merci de votre attention !

